

Revue de presse hebdo 020

DU VENDREDI, 25 MARS 2016

La semaine du 21 au 27 mars 2016 a été marquée dans la presse au Togo par l'exercice d'entraînement dénommé « Bouclier Etanche 2 » des Forces armées et de sécurité, la libération d'Antoine Randolph après une trentaine de jours de détention, le piétinement des préparatifs pour la tenue des prochaines élections locales, et la revue à la baisse des prix des produits pétroliers depuis le jeudi 24 mars à 00h.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

Terrorisme : le Togo se prépare à toute éventualité

Le Togo fourbit ses armes pour parer à toutes éventualités d'attaques terroristes en tournant le regard vers ce qui se passe dans la sous région après Bamako, Ouaga, Grand Bassam. Un exercice d'entraînement dénommé « Bouclier Etanche 2 » des Forces armées et de sécurité s'est déroulé le samedi 19 mars dernier dans la zone portuaire avec comme point de mire, l'Hôtel Mercure Sarakawa en présence du chef de l'Etat. Cette opération baptisée Obangame Express 2016 est soutenue par les Etats-Unis d'Amérique à travers Africom.

« Renforcement des compétences opérationnelles des forces de défense et de sécurité : un exercice 'Bouclier Etanche 2' de gestion de menace terroriste en présence du chef de l'Etat », titre **Togo-Presse** n°9752 du 21 mars 2016. Le quotidien national précise que cette opération vise à faire face aux défis sécuritaires en milieu urbain. C'est sous le titre « Obangame Express 2016 : un navire en pêche illicite dérouté dans les eaux togolaises », que **Le messager** n°479 du 23 mars 2016 présente le scénario. Les objectifs visés par ces opérations de préparation et de mise à jour est d'améliorer les partages d'information, de renforcer la capacité opérationnelle des forces de sécurité afin de garantir la sécurité et le développement économique du Togo », rappelle **Le libéral** n°246 du 23 mars 2016.

Pourquoi ces opérations ? « Parce qu'ils sont plusieurs bars et motels tout le long de la plage togolaise qui ne bénéficient pas des mesures sécuritaires », précise **Fraternité** n°194 du 23 mars 2016. Et à **Waraa les vainqueurs** n°105 du 24 mars 2016 d'ajouter : « les FAT face aux menaces terroristes qui planent sur tous les pays de la sous-région ne cessent d'intensifier les entraînements en vue de fournir à la population la sécurité et la paix nécessaires pour le développement harmonieux du pays. » « Notre pays qui s'apprête à accueillir le sommet de l'Union Africaine sur la sécurité maritime, écrit **Chronique de la semaine** n° 375 du 24 mars 2016, veut relever ce défi sécuritaire à travers le renforcement des compétences opérationnelles de toutes les composantes de ses forces de défense et de sécurité. « Le Togo continue de fourbir ses armes », s'exclame **Forum de la semaine** n°2088 du 21 mars 2016 qui rappelle que la menace terroriste visiblement n'épargne plus aucun Etat. **Togomatin** n°74 du 21 mars 2016 étale les potentialités des Forces armées togolaises contre les terroristes après l'aguerrissement des FAT pour déjouer les mille et uns tours des djihadistes. Le regard de **Le correcteur** n°684 du 21 mars 2016 s'est tourné vers la sécurité des visiteurs. « Les Etats-Unis d'Amérique déconseillent plusieurs pays ouest-africains à leurs concitoyens », s'exclame le bihebdomadaire. **Togo-Presse** n°9753 du 22 mars 2016 rappelle la poursuite de l'exercice « Obangane/Saharian Express 2016 » avec les thématiques 'Pollution maritime' après celle de la 'Pêche illégale non déclarée et non réglementée' et celle sur la drogue et l'immigration illégale. Pour **Le médium** n°210 du 22 au 28 mars 2016, « il urge que les gouvernements de l'Afrique de l'ouest mettent en œuvre leurs plans tant vantés des forces militaires conjointes pour lutter contre les groupes terroristes. » **La dépêche** n°814 du 23 mars 2016 précise que l'exercice « Obangane/Saharian Express 2016 » est organisée par les Etats-Unis avec 27 autres pays dans le Golfe de Guinée. Cet exercice a permis, note le journal, d'avoir une idée précise des trafics dans le golfe de Guinée. « Le Togo a-t-il

les moyens ? », se demande **L'alternative** n°509 du 25 mars 2016 qui salue tout de même les exercices de simulation, mais regrette que la gestion du volet médical des attentats, le plus délicat d'ailleurs, est loin d'être une préoccupation de l'heure. »

Randolph : une libération après une trentaine de jours de détention

Arrêté depuis le 22 février à la frontière Sanvee-Condji, le franco-togolais Antoine Randolph a été libéré le 18 mars dernier suite à une requête de son avocat, Me Ahlonko Dovi. La pression de la France, celle de la diaspora et surtout la médiation d'un certain Dany Ayida, togolais résident en France, en ont certainement été pour quelque chose.

« Randolph Antoine libéré », s'exclame **Togomatin** n°74 du 21 mars 2016. « Antoine Randolph remis en liberté provisoire », titre **Forum de la semaine** n°2088 du même jour. « Antoine Randolph libéré après une trentaine de jours de détention gratuite », regrette **Liberté** n°2157 du même qui rapporte qu'officiellement, on ne connaît pas ce qui lui est reproché. Le journal s'inquiète pour la sécurité des opposants. « Curieux silence de la Justice », s'indigne **L'alternative** n°508 du 22 mars 2016 qui reproche au ministre Yark Damehame de s'emmurer dans un silence, ce qui n'est pas de son habitude.

Elections locales : toujours des non-dits

Un document confidentiel circule dans certains journaux qui relèvent un plan caché du gouvernement à propos des préparatifs des prochaines élections locales. Selon les révélations de ces journaux, un comité technique commis pour une étude diagnostique a proposé 156 nouvelles communes à travers le pays.

« Décentralisation et organisation des élections locales biaisées au Togo : le document du plan caché désormais accessible. Le grand complot du pouvoir démasqué », s'exclame **Le correcteur** n°684 du 21 mars 2016 qui propose dans ses colonnes un tableau synoptique du découpage. Ce n'est pas le point de vue du gouvernement, à en croire d'autres publications. « La série d'actions en 7 points avant les élections locales », titre **L'union** n°899 du 22 mars 2016 qui rapporte qu'un comité technique a fait une étude qui a révélé des insuffisances dans le fonctionnement des collectivités territoriales existantes. « En ce qui concerne la réorganisation de l'architecture spatiale et administrative du territoire, plusieurs options sont étudiées. Celle qui est conforme à la Constitution togolaise devrait conduire à trois niveaux de collectivités territoriales décentralisées que sont la région, la préfecture et la commune », note le journal. « Le gouvernement remet en cause la feuille de route du Comité technique sur la décentralisation », titre **Liberté** n°2158 du 22 mars 2016. Le journal ne croit pas à la sincérité de l'étude. « A quoi joue le gouvernement au juste ? Car à y voir de près, aucune étude diagnostique n'a été faite en amont pour déterminer les besoins réels avant le lancement d'un tel recrutement. » **Liberté** n°2159 du 23 mars 2016 pousse encore sa curiosité en titrant : « Projet de décentralisation et les élections locales au Togo : une feuille de route et une répartition qui risquent de poser des problèmes ». « Pourquoi Golfe, avec plus de 1,5 million d'âmes, a 6 communes comme Tône qui compte 186 mille habitants ? », se demande le quotidien. Tirant les leçons des défis à relever **Waraa les vainqueurs** n°105 du 24 mars 2016 pense que le chef de l'Etat doit « s'élever au-dessus des pesanteurs qui bloquent la mise en œuvre des réformes politiques et surtout l'organisation des élections locales pour consolider la démocratie à la base et permettre à notre pays de se conformer aux dispositions et normes en vigueur dans les espaces communautaires CEDEAO et UEMOA. » Des élections locales, cette année, Abass Kaboua, président du Mouvement des républicains centristes, n'y croit pas vraiment. « Pas de révision du fichier électoral, pas d'élection locale », s'exclame-t-il au cours d'un point de presse et qui a inspiré le titre d'un article dans les colonnes de **Le changement** n°500 du 24 mars 2016.

Carburant : les prix à la baisse

Depuis le 24 mars à 00h, les prix des produits pétroliers ont été revus à la baisse. Ainsi les prix sont fixés comme suit : super sans plomb : 496F ; pétrole lampant : 446F ; gas-oil : 545F ; mélange 2

temps : 598F. Le prix de la bouteille de gaz butane demeure inchangé. La dernière revue à la baisse du prix des produits pétroliers au Togo remonte à décembre 2015.

« Nouvelle baisse des prix des carburants », titre **Togo-Presse** n°9755 du 24 mars 2016. « Après le cadeau de fin d'année offert par le gouvernement en réduisant les prix des produits pétroliers, note **Forum de la semaine** n°2090 du même jour, une nouvelle réduction vient de voir le jour et peut être applicable dès aujourd'hui. » « Vérité des prix : nouvelle baisse des prix des carburants », titre **L'union** n°900 du 25 mars 2016. « Baisse insignifiante des prix des produits pétroliers », s'exclame **Le changement** n°500 du 24 mars 2016 qui indique que pour la Ligue des consommateurs du Togo (LCT), cette baisse est loin de satisfaire les Togolais, mais reste un acquis. « Une réduction pour quel impact ? », s'interroge **L'alternative** n°509 du 25 mars 2016. L'hebdomadaire déplore que ces petites réductions n'impactent nullement les coûts des transports... Tout porte à croire que rien n'est fait. »

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui vous invite à méditer ce proverbe gabonais : *« Aussi maigre que soit un éléphant, ses couilles remplissent une marmite. »*

Lomé, le 25 mars 2016

L'expert national

Amévi DABLA